

**Zeitschrift:** Schweizerische Bauzeitung  
**Band:** 7/8 (1886)  
**Heft:** 25

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

INHALT: Concours pour la création d'un Musée des Beaux-Arts à Genève. — Project einer Untergrundbahn in New-York. — Römisch-katholische Marienkirche in Basel. — Patentliste. — Miscellanea: Grau-

bündnerische Eisenbahnen. Verband deutscher Architekten- und Ingenieur-Vereine. — Necrologie: † Albert Jahn. — Vereinsnachrichten.

### Concours pour la création d'un Musée des Beaux-Arts à Genève.

Nous recevons la lettre suivante sur ce concours:

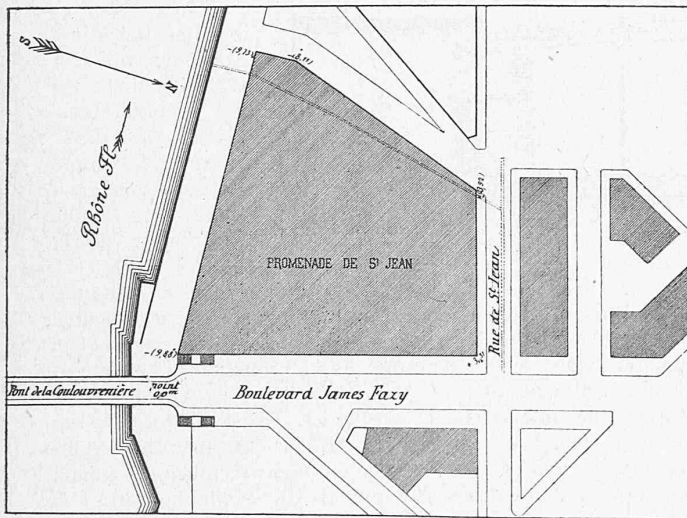
Monsieur Waldner, rédacteur de la „Schweizerische Bauzeitung“ Zurich.

Monsieur le rédacteur,

Voici les quelques explications que vous demandez au sujet du programme de concours du Musée des Beaux-

#### Plan de situation A.

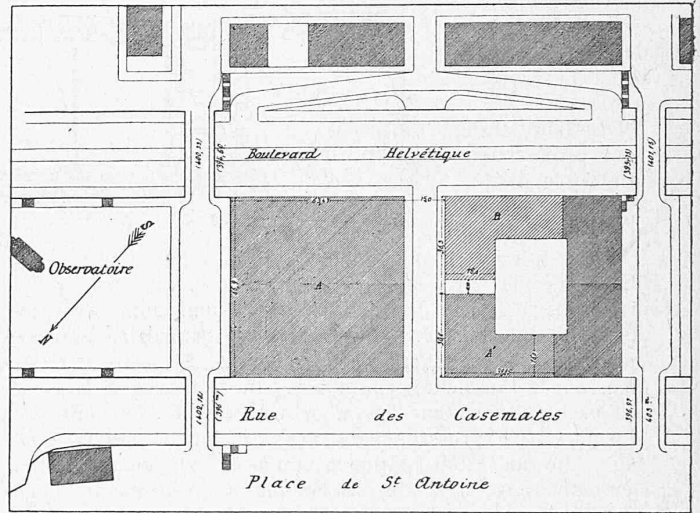
Emplacement de St Jean.



Echelle: 0,4 mm = 1 m (1 : 2500).

#### Plan de situation B.

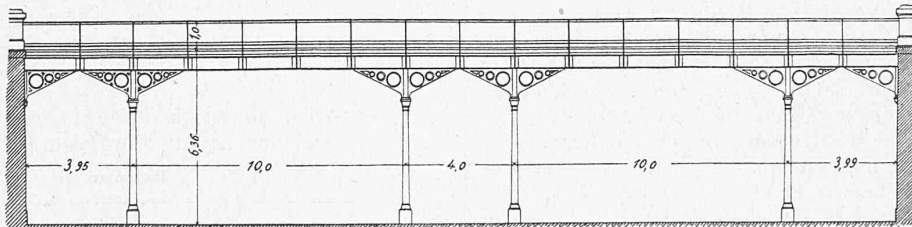
Emplacement des casemates.



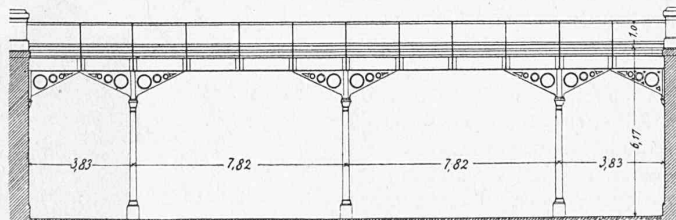
Echelle: 0,4 mm = 1 m (1 : 2500).

Parcelles A A' destinées au musée et à ses agrandissements futurs. Parcelle B peut éventuellement être acquise par la ville pour un agrandissement futur de l'édifice.

#### Pont sur le Boulevard Helvétique. (Cote : 400,33 m.)



#### Pont de St Antoine. (Cote : 402,18 m.)



Echelle 4 mm = 1 m (1 : 250).

Arts de Genève, destinées aux architectes qui ne connaissent pas la ville. L'orientation est donnée par les Plans A et B.

Les questions relatives aux façades principales, à la disposition du bâtiment dans le terrain, à l'alignement à front des rues ont été laissées au jugement des concurrents car dans les deux cas plusieurs dispositions différentes sont admissibles, il est par conséquent difficile à l'administration de donner une indication sans préjuger des décisions du jury.

Toutefois à titre de simple renseignement:

Plan A. Les façades les plus en vue seront celles qui

couverte par une galerie ou entièrement supprimée. Une cour d'une certaine dimension doit nécessairement être ménagée entre le Musée et les maisons adjacentes.

Dans l'espoir que ces quelques explications pourront être utiles aux concurrents qui n'habitent pas Genève, je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

Le conseiller administratif délégué aux travaux de la ville de Genève:

Genève, le 15 Juin 1886.

Th. Turrettini.